



DÉVELOPPEZ LES COMPÉTENCES POUR INTERVENIR DANS LE CHAMPS DE LA FONCTION PUBLIQUE

PRATIQUE
60%



THÉORIE
40%

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Situer les spécificités de la santé et sécurité au travail dans les 3 versants de la fonction publique ;
- Identifier précisément les cadres réglementaires applicables ;
- Distinguer les acteurs de la prévention et leurs rôles respectifs ;
- Repérer les différences d'organisations entre le secteur privé et la fonction publique

PUBLIC

Formatrices et formateurs en santé et sécurité au travail et souhaitant intervenir dans le champ de la fonction publique

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de citer et identifier les 3 versants de la fonction publique.
- Être capable de décrire les caractéristiques organisationnelles de la santé au travail dans la fonction publique.
- Être capable de distinguer les différents cadres réglementaires des 3 versants de la fonction publique.
- Être d'identifier les différents documents et rapports en SST spécifiques à la fonction publique.
- Être capable d'identifier les acteurs de la prévention spécifiques à chaque versant de la fonction publique.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un classeur comprenant plus de 100 pages recto/verso reprenant le contenu de la formation et les référentiels de l'INRS.

Cours richement illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être formatrice ou formateur en santé sécurité au travail

DURÉE

2 jours

EFFECTIFS

4 apprenants minimum

10 apprenants maximum

MODALITÉS DE FORMATION

En distanciel

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

Certificat de réalisation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du travail (Partie 4)

Code Général de la Fonction Publique

Décret 82-453

Décret 85-603

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Préfecture de Bretagne
Agrément Formation des
Membres de CHSCT
du 22/01/2008



INTERVENANT(S)

Formateur de formateurs spécialisé en Santé et Sécurité au Travail



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, travaux en sous-groupes, travail intersession, échanges sur retour d'expérience



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des différents ateliers



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Cadre général et réglementaire

- Les enjeux de la santé et sécurité au travail en général

Organisation de la fonction publique

- La fonction publique d'Etat
- La fonction publique territoriale
- La fonction publique hospitalière
- Les logiques d'organisations et d'employeur

Le cadre juridique de la SST dans la fonction publique

- Les différentes sources de droit spécifiques aux fonctions publiques
- Les différences de droits entre les 3 versants
- La reconnaissance d'accident de service et de la maladie professionnelle
- Les obligations de l'employeur et de l'agent public

Les acteurs de la prévention spécifiques à la fonction publique

- Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif
- Les dispositifs d'inspections en santé et sécurité au travail

Les registres et documents de prévention

- Le registre en santé et sécurité au travail
- Le registre de signalement de dangers graves et imminents
- La fiche de risque professionnel
- Le rapport annuel d'activité du médecin
- Le rapport annuel de prévention
- Le programme annuel de prévention
- Le rapport ACFI

PARTIE PRATIQUE | 40%

Applications en sous-groupes

- Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé et Sécurité au Travail
- Identifier le rôle, les missions et les moyens du CST
- Définir les acteurs internes et externes ainsi que leur rôle
- Lister les différences de pratiques entre le secteur privé et la fonction publique

